

MAIRIE de ST ROMAIN DE
JALIONAS
52 rue du Stade
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 27/05/2021

Reçu en préfecture le 27/05/2021

Affiché le



ID : 038-213804511-20210525-2021_045-DE

**SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
du 25 MAI 2021**

L'an deux mil vingt et un, le **25 MAI**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Mr Jérôme GRAUSI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	19/05/2021
Présents :	21	Date d'affichage :	19/05/2021
Votants :	23	Date de publication :	31/05/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, BELMONTE Sophie, DECHANOZ Sylvie; FRANCO Maëlle, GARNIER Sophie, GEORGES Corinne, HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie, NOUET Sylviane, SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil ; DI CIOCCIO Piétro ; DUHAMEL Gaël, GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves ; MOLLARD Yoann, REIX Stéphane, ROMANOTTO Nicolas,

Etaient absents excusés : DEVELAY Fabienne (pouvoir à Y. Mollard), NESMOZ David (pouvoir à G. Duhamel),

Secrétaire de séance : Yves MARTELIN

DELIBERATION n° 2021-045

**RESSOURCES HUMAINES
Renouvellement du contrat à durée déterminée de
l'agent de bibliothèque**

Rapporteur : Jérôme GRAUSI

Monsieur Jérôme GRAUSI, rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a, par délibération n° 2018-037 du 26 mars 2018, décidé de consolider le contrat aidé de Mme Catherine POZZY-BRUN (MARIN) par un contrat à durée déterminée de 3 ans à compter du 01/07/2018.

Par délibération n° 2018-117, le conseil avait augmenté le temps de travail de 22 heures hebdomadaire à 35 heures hebdomadaire.

L'agent titulaire étant reconnue inapte a toute fonction et placée en disponibilité d'office à compter du 10/01/2021 dans l'attente d'une retraite pour invalidité, le maire propose de renouveler le contrat de Mme Catherine POZZY-BRUN pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 01/07/2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Par : 23 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

✎ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un contrat de travail à durée déterminée avec Mme Catherine POZZY-BRUN, pour une durée de trois ans **à compter du 01/07/2021** pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

✎ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

